

Image not found or type unknown



Désolidarisation pret immobilier assurance

Par **sandrine90**, le **24/03/2015 à 15:18**

Bonjour à tous et toutes
Séparés depuis 6 ans de mon ex conjointe, nous sommes passés au notaire pour que je garde la maison, elle a eu sa part tout est ok de ce côté. Mais depuis 6 ans je paie 75 e par mois pour mon ex conjointe concernant l'assurance du prêt immobilier. La banque a accordé la désolidarisation mais l'ex conjointe ne veut pas venir à la banque signé la désolidarisation pour l'assurance prêt. Madame ne donne pas signe de vie, ne répond pas aux appels par la banque, par contre elle vient d'ouvrir une entreprise. Quel recours est possible ? Huissier ? Est ce que la banque à le droit de faire cela alors qu'au Notaire la maison m'appartient depuis 6 ans et que je paie seul. En vous remerciant
Nicolas (et Sandrine)